



#avocatsentrepreneurs

M&A PRIVATE EQUITY



LexCase

PARIS - LYON - MARSEILLE

AVANTAGES DE L'OFFRE

1

Un seul interlocuteur en point d'entrée

ET

15 spécialistes M&A à même de vous assister dans le développement de vos projets.

2

Réactivité, proximité (présence sur trois sites), professionnalisme.

3

Appréhension globale des aspects juridiques et fiscaux de l'opération

Un rapport d'audit unique, couvrant tous les aspects envisagés :

- Droit des sociétés
- Fiscal
- Social
- Contentieux
- Réglementaire
- Public
- Propriété intellectuelle et technologie de l'information
- Industries et produits de santé
- Assurance

4

Équipes doublonnées offrant une force d'intervention indépendante des fluctuations de charge de travail.

5

Coordination des opérations transfrontalières avec nos correspondants étrangers.

6

Disponibilité pour toute hot line au jour le jour si nécessaire.

7

Approche globale et adaptée des honoraires.

PRÉSENTATION DU CABINET LEXCASE

LexCase est né d'un projet entrepreneurial : constituer un cabinet d'avocats pluridisciplinaire, présent à Paris, Lyon et Marseille et développant un partenariat étroit avec certains cabinets d'avocats étrangers.

Régional, national et international, LexCase a choisi d'anticiper l'Europe des Régions en misant sur la proximité de ses clients tout en conservant un souci d'excellence.

LexCase compte plus de 45 avocats, dont 12 associés spécialisés dans les différentes disciplines du droit de l'entreprise.



OFFRE D'UNE SOLUTION « CLÉ EN MAINS »

 Audits complets grâce à nos compétences multiples (Audit d'acquisition et Vendor Due Diligence).

 Négociation de la documentation d'acquisition et d'investissement :

1 Lettre d'intention

2 Protocole d'accord

3 Garantie d'Actif et Passif

4 Pactes d'actionnaires

5 Management packages

6 Closing

 Rédaction d'un memorandum de structure destiné aux investisseurs, managers et banquiers.

 Structuration juridique et fiscale des acquisitions et des investissements ainsi que des projets de cession.

 Accompagnement dans les demandes d'autorisations en matières sociale et administrative, en particulier auprès des autorités de contrôle de la concurrence.

 Opérations post-closing.

ÉQUIPE & CONTACTS



Christophe BLUM 
Avocat Associé
Droit des sociétés
Fusion - Acquisitions
@ cblum@lexcase.com



Guillaume PIERSON 
Avocat Associé
Droit des sociétés
Fusion - Acquisitions
@ gpierson@lexcase.com



Amaury de CARLAN 
Avocat Associé
Droit fiscal
@ adecarlan@lexcase.com



Philippe DROUILLOT 
Avocat Associé
Droit fiscal
@ pdrouillot@lexcase.com



Matthieu PHILIPPE 
Avocat of-counsel
Droit fiscal
@ mphilippe@lexcase.com

Lyon
2, rue P^{dt} Carnot · 69002 Lyon
+33 (0)4 37 23 11 11

Paris
17, rue de la Paix · 75002 Paris
+33 (0)1 40 20 22 22

Marseille
38, rue Grignan · 13001 Marseille
+33 (0)4 91 33 22 22